



Sobriété économique et énergétique



Alors que nous avons profité d'un mois de novembre plutôt doux, décembre nous a fait basculer dans la saison froide. Depuis plusieurs semaines, nous avons besoin d'utiliser davantage d'énergie pour nous chauffer et nous éclairer. Les difficultés de production d'électricité, de fourniture en gaz et les hausses des coûts nous amènent, toutes et tous, à faire preuve de sobriété économique et énergétique.

Nous sommes tous concernés par la crise de l'énergie à laquelle nous faisons face aujourd'hui. Il nous faut nous adapter à ce nouveau contexte, prendre la mesure de l'impact sur nos vies, sur notre pouvoir d'achat et sur l'organisation des services publics. Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure, mais aussi tout simplement pour des questions budgétaires. L'année 2022 touche à sa fin et avec le mois de décembre et les traditionnelles fêtes de fin d'année, cette période coïncide pour les communes avec la validation de leur budget pour l'année à venir.

Si l'année 2022 a été exceptionnelle après deux années de mesures sanitaires et de restrictions liées à la pandémie, 2023 nous plonge dans un contexte économique et écologique difficile qui touche de plein fouet les particuliers ainsi que les collectivités publiques. C'est donc avec ces nouvelles réalités hors de notre contrôle que la Municipalité a dû travailler afin d'être en mesure de présenter un budget 2023 prudent et responsable.

Le budget 2023 qui a été présenté au Conseil Communal ce lundi est le second exercice budgétaire de l'exécutif actuel. Un budget qui est l'aboutissement de l'étroite collaboration entre le collège municipal et les chefs de service afin d'établir les priorités et orientations de la nouvelle année, et ce, en assurant le maintien et la qualité des services aux citoyens. Ce budget se veut le reflet d'une gestion efficace et rigoureuse des fonds publics permettant d'assurer une offre de services diversifiée reflétant la vision de la Municipalité en matière de développement pour notre commune. Ce processus de préparation budgétaire est bien plus qu'un processus comptable, c'est une analyse et une réflexion importante en vue de faire des choix afin d'offrir un juste équilibre entre l'entretien des infrastructures, les investissements, l'offre et la qualité des services publics, tout en limitant le fardeau fiscal des contribuables.

Sainte-Croix

Il s'agit d'un exercice exigeant, un effort collectif représentant un travail important. Cette préparation a débuté au mois de septembre et s'est terminée par l'adoption, ce lundi par le Conseil Communal, du projet de budget pour l'année 2023. Par ces quelques lignes, je désire remercier tous mes collègues et les chefs de service qui ont contribué à son élaboration ainsi que le Conseil Communal pour son vote de confiance.

Malgré une période budgétaire et énergétique incertaine, ma fonction à la tête de l'exécutif communal me permet chaque jour de voir des raisons d'être optimiste pour l'avenir de notre commune. L'élément qui me donne le plus confiance est l'humain, notre commune, ses sociétés locales, ses associations et leurs bénévoles. J'en veux pour preuve le riche agenda d'ores et déjà proposé pour 2023, avec le retour de nos belles manifestations. Ce dynamisme est le meilleur signe de la vitalité et de la richesse de la vie locale de notre commune. La Municipalité encourage la population à participer à ces événements en tant que spectateurs, consommateurs, et pourquoi pas aussi en tant que bénévoles, le temps d'un coup de main toujours bienvenu.

La fin d'année s'approchant, il est temps de laisser place aux festivités et à leur préparation. Alors que l'hiver s'annonce doucement, mais sûrement et à quelques jours des vacances scolaires, je tenais à vous souhaiter à toutes et tous de très chaleureuses et excellentes fêtes de fin d'année. Que ces festivités vous permettent de vous retrouver avec vos familles et tous ceux qui vous sont chers, dans la joie et la sérénité.



Photo - Carole Alkabes

Aide à fonds perdu suite à la crise COVID

Après avoir mis en place un premier fonds de soutien, la Municipalité a décidé de renouveler cette année un fonds extraordinaire de Chf 100'000.-, destiné à soutenir les entreprises et indépendants directement impactés par le contexte de la crise sanitaire lors de l'exercice 2021.

La Municipalité invite les demandeurs à prendre connaissance de la directive municipale du 14 novembre 2022 et à compléter le formulaire de demande disponible sur le site internet de la commune (www.sainte-croix.ch) ou en retirant les documents directement au greffe municipal. **Le dossier doit être transmis au plus tard le 6 janvier 2023.**